La réassurance sous Solvabilité 2

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min + prix appel

REF : VL3923

Prérequis

Il est nécessaire de disposer de connaissances de base sur Solvabilité 2, en particulier sur le Pilier 1.

Durée 6h

Profil Animateur

La formation sera animée par un actuaire expérimenté de la société Actuelia spécialisée en actuariat.

Public visé

Cette formation s'adresse principalement aux cadres et professionnels des compagnies d'assurance et de réassurance, notamment aux Directions générales, financières et des risques, aux Responsables Techniques, ainsi qu'aux Responsables de la Conformité et du Contrôle interne.

Objectifs de la formation

Les objectifs sont d'identifier les nouvelles exigences de capitaux pour les organismes d'assurance et de réassurance, de maximiser l'utilisation de la réassurance comme un outil de "capital management", de mesurer la prise en compte de la réassurance dans le rapport des assureurs conformément à Solvabilité 2 e

Programme

Connaître les points clés de Solvabilité 2

- Identifier les raisons de la mise en place de Solvabilité 2
- Appréhender les textes fondamentaux des trois piliers

Comprendre l'impact de la réassurance sur le bilan prudentiel

- Principes généraux de la réassurance
- Maîtriser le Best Estimate
- Traitements des actifs et des autres postes du bilan

Prendre en compte le besoin de capital pour les risques contrepartie et marché

- Appréhender les mesures de risque marché
- SCR Contrepartie et traitement de la réassurance
- Comprendre l'enjeu lié à la mise en transparence pour les actifs nantis et les fonds

Appréhender le besoin de capital en souscription

- Définir les mesures de risque Vie, Non-Vie et catastrophe
- La réassurance, atténuateur du risque technique
- Indicateur de Solvabilité
- Clauses de revoyure et réassurance

Maitriser le levier d'optimisation du besoin en capital

Définir la Gouvernance sous Solvabilité 2

- Appréhender le système de gouvernance
- Cerner les différentes fonctions clés
- Comprendre l'interaction de la réassurance avec la fonction actuarielle

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min + prix appel

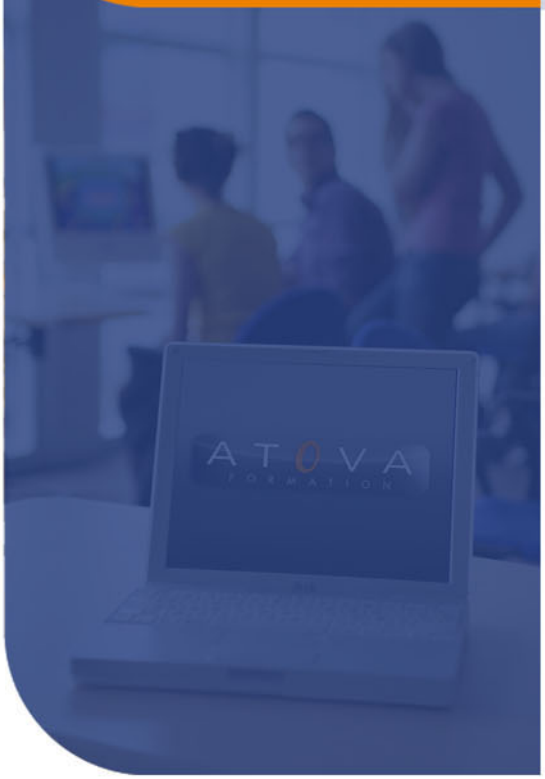

Intégration du programme de réassurance dans l'ORSA

- Quels sont les objectifs de l'ORSA ?
- Stress test et impact de la réassurance

Maitriser l'appétence aux budgets de risques

- Définir l'appétence au risque
- Évaluer sa stratégie de réassurance en fonction de son appétence aux risques
- Connaître les différents outils de pilotage et d'optimisation du plan de réassurance
- Déclinaison dans la politique de risque souscription en réassurance

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la sa disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- ***Administratifs***
  - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
  - Remise d'une attestation de présence individuelle
- ***Appréciation de la formation :***
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
  - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
  - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
  - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP